

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1446

1^{er} juillet 2011

SOMMAIRE

Aabar Block S.à r.l.	69408	Hogalux Sàrl	69397
Amas Fund	69395	Horizon French Property Partnership I S.C.A.	69397
Babyworld	69408	House Limited S.à r.l.	69398
Desmag S.A.	69378	IDF Holdings Property S.à r.l.	69404
Dexia Quant	69378	Immobilière et Participation S.A.	69405
DSV Road S.A.	69408	Immobilière et Participation S.A.	69405
DuPont Properties (Luxembourg) S.à r.l.	69398	Incomm International Trade G.m.b.H. ...	69405
Durness Private S.A. SPF	69393	ING Car Lease Luxembourg S.A.	69406
E-Carat SA	69406	ING (L) Dynamic	69405
Elke S.à r.l.	69406	Innovalux S.à r.l.	69362
Emelha S.A., SPF	69393	INTRASOFT International S.A.	69375
EM Whole Loan SA	69393	Kalkalit-Lux 4 Sàrl	69375
ENB Lux 2 S.à r.l.	69394	Kareta Holding S.A.	69376
Eurofund	69394	Kupari Metals S.A.	69376
E-village S.A.	69393	La Table des Seigneurs S.à r.l.	69376
Exane Funds 1	69394	Lone Star Capital Investments S.à r.l.	69378
Exane Funds 2	69395	Lux Prime Pension - Caisse de Pension ..	69376
Finance Agricole S.A.	69395	MFT S.à r.l.	69377
Finwit S.A., SPF	69394	MRM Consulting S.A.	69377
Gekko Invest S.A.	69394	NAMI Holding S.à r.l.	69377
Gero Investments Lux S.à r.l.	69395	Partners Properties	69377
Gesellschaft zur Universitären Forschung (G.U.F.) S.A.	69397	Project Investments S.A.	69378
Gesfinlux S.A. Holding	69362	Stevia Growers S.A. International SCA ..	69362
Gracechurch Street S.à r.l.	69395	Vorsorge Luxemburg Lebensversicherung S.A.	69408

Gesfinlux S.A. Holding, Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 59.427.

—
RECTIFICATIF

Le bilan rectificatif au 31/12/09 (rectificatif du dépôt de bilan au 31/12/09 enregistré et déposé le 27/01/2011 n° L110016893.04) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011063204/12.

(110069803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

Innovalux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 32, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 19.022.

—
Extrait de l'Assemblée Générale des Associés du 4 avril 2011

En application de l'article 2 des statuts, les associés décident de transférer le siège social de la société de L - 1725 Luxembourg, 58, rue Henri VII, à L - 1251 Luxembourg, 32, avenue du Bois.

Suite à la démission du gérant Flemming Pesersen, demeurant à 58, rue Henri VII à Luxembourg, est nommé nouveau gérant, pour une durée indéterminée, Monsieur Flemming Pedersen, demeurant à 32, avenue du Bois, L - 1251 Luxembourg. Il peut engager la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 29 avril 2011.

Pour Innovalux S.à r.l.

Fiduciaire des Classes Moyennes

Signature

Référence de publication: 2011063206/17.

(110069930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

Stevia Growers S.A. International SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 159.927.

—
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the eighteenth day of March.

Before Us Maître Marc LECUIT, notary residing in Mersch.

THERE APPEARED:

1. Mr. Arnaud BEAUREGARD, director of companies, born on February 15th, 1966 in Dijon (France), residing at 51, rue de Babylone in F-75007 Paris (France);

here represented by Mr. Jérémy BROTTES, attorney at Law, residing at Luxembourg,

by virtue of a power of attorney given under private seal;

2. Mr. Michel FAMEAU, director of companies, born on September 20th, 1957 in Loches (France), residing at 1, Rond Point Claude Monet in F-92300 Levallois-Perret (France);

3. Mr. Stéphane RICHARDET, director of companies, born on June 21st, 1963 in Neuilly-sur-Seine (France), residing at 69, rue des Fossés, F-78550 Houdan (France);

4. Mr. Thomas PINON, director of companies, born on May 28th, 1981 in Gien (France), residing at 5, rue Jean Baptiste Esch, L-1473 Luxembourg,

here represented by Mr. Lars GOSLINGS, "Advocaat", lawyer practising under his professional title of origin, residing at Luxembourg,

by virtue of a power of attorney given under private seal;

5. Mr. Yann FAGUER, engineer, born on September 25th, 1965 in Reuil-Malmaison (France), residing at Raici Okipnoi 8/75, 02002 Kiev, Ukraine,

here represented by Mr. Lars GOSLINGS, above-named, by virtue of a power of attorney given under private seal;

6. Mr. Thierry JANNOT, director of companies, born on May 7th, 1962 in Paris, (France), residing at CH-1095 Lutry, 73, Route de Lavaux (Switzerland);

7. DIVONA S.A., a Luxembourg société anonyme, having its registered office at L-5421 Erpeldange, 6, rue Emeringerhaff and registered at the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B120563;

here represented by Mr. Jérémy BROTTES, above-named,
by virtue of a power of attorney given under private seal;

8. CERES S.A. SPF, a Luxembourg société de gestion de patrimoine familial, having its registered office at L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, in course of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register, here represented by Mr. Lars GOSLINGS, above-named,

by virtue of a power of attorney given under private seal;

9. STEVIA GROWERS S.A., a Luxembourg société anonyme, having its registered office at L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, in course of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register,

here represented by Mr. Lars GOSLINGS, above-named,
by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said powers of attorney, after having been signed "ne varietur" by the representatives of the appearing parties, the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, present or represented as stated above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a société en commandite par actions, which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "STEVIA GROWERS S.A. INTERNATIONAL SCA" (the Company). The Company is a "société en commandite par actions" governed by the law of August 10th, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by these articles of association (the Articles).

The Company is formed between (i) STEVIA GROWERS S.A., subscriber of the GP shares as general partner (the GP Shareholder) and (ii) the subscribers of ordinary shares as limited partners (the Limited Shareholders) upon incorporation of the Company and any person or entity that may become owners of ordinary shares issued by the Company.

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the GP Shareholder. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of the shareholders acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment to the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the GP Shareholder. Where the GP Shareholder determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent as determined in its sole discretion and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever dealing directly or indirectly with Stevia, a genus of the Asteraceae family, and thereto related products and services (including but not limited to any companies or enterprises doing business in the production, marketing, sale and purchase, investment or research on Stevia products or their derivatives) and the administration, management, control and development of such participations. For the purpose of the above object, the Company may in particular acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and/or other debt instruments and more generally any securities and/or financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise dealing directly or indirectly with Stevia products or their derivatives. It may further make direct or indirect real estate investments and invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever in connection directly or indirectly with Stevia products or their derivatives.

3.2 The Company may also borrow in any form whatsoever. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings to its direct and indirect subsidiaries and/or affiliated companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit

and/or the benefit of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorization.

3.3 The Company may generally use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may generally hold any and all real estate or movable properties, which directly or indirectly favor or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of the shareholders of the Company acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

4.3 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders. In case of death, incapacity or inability of the GP Shareholder, article 112 of the Law shall apply.

4.4 More specifically in the event of death as well as in the case of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the GP Shareholder from acting as manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided that the Supervisory Board (as defined below) appoints an administrator, who needs not be a shareholder, to adopt urgent measures and those of ordinary administration until a general meeting of Shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment to the Articles, a successor general partner. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) represented by three million one hundred thousand (3,100,000) shares as follows:

- (i) thirty-one thousand nine hundred and fifty-seven (31,957) GP shares (the GP Shares), and
- (ii) three million sixty-eight thousand forty-three (3,068,043) ordinary shares (the Ordinary Shares).

The Ordinary Shares and the GP Shares are collectively hereinafter referred to as the Shares, and individually, as a Share.

The Shares have a nominal value of one cent (EUR 0,01) each and are in registered form, subscribed and fully paid-up.

The Limited Shareholders and the GP Shareholder are hereafter collectively referred to as the Shareholders.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced by resolution of the general meeting of the Shareholders of the Company acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment to the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 The Ordinary Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option. The GP shares are and shall remain in registered form.

6.2 The Ordinary Shares

(a) All Ordinary Shares shall have the rights and obligations granted to them in accordance with the Articles and shall be identical in all respects.

(b) Each Ordinary Share is entitled to one vote at the general meetings of shareholders.

6.3 The GP Shares

(a) All GP Shares shall have the rights and obligations granted to them in accordance with the Articles and shall be identical in all respects.

(b) Each GP Share is entitled to one vote at the general meetings of shareholders.

6.4 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each Shareholder which so requests.

6.5 Shares shall be transferred by a written declaration of transfer registered in the register of shares, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

6.6 Any distribution made on Shares, whether in cash or in kind, in the form (including without limitation) as dividends, liquidation proceeds, redemption proceeds or otherwise, shall be paid and distributed to the Shareholders out of the sums available for distribution in accordance with the Law.

6.7 Transfer of Shares may be restricted pursuant to any agreement between the Company and the Shareholders.

6.8. Towards the Company, the Shares are indivisible and the Company recognizes only one owner per share. Joint co-owners shall appoint one sole person as their representative towards the Company.

6.9 The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Law and the Articles.

Art. 7. Liability of the Shareholders.

7.1 The GP Shareholder is jointly and severally liable for all liabilities of the Company to the extent that they cannot be paid out of the assets of the Company.

7.2 The Limited Shareholders are liable up to the amount of the capital committed by them to the Company on subscribing the Shares.

III. Management - Representation**Art. 8. Management of the Company.**

8.1 The Company shall be managed by the GP Shareholder, STEVIA GROWERS S.A.

8.2 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the Shareholders or to the Supervisory Board (as defined hereafter) fall within the competence of the GP Shareholder, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.3 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, whether or not Shareholders, by the GP Shareholder.

8.4 The GP Shareholder is authorized to delegate the day-to-day management of the Company and the power to represent the Company in respect thereto to one or more officers, or other agents, whether or not Shareholders, acting individually or jointly.

8.5 The Company shall be bound towards third parties by the signature of the GP Shareholder or by the joint or single signature of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated and within the limits of such power.

Art. 9. Liability. To the extent permissible under Luxembourg law, the GP Shareholder and other officers of the Company, as well as those persons to whom such signatory powers have been validly delegated in accordance with articles 8.3 and 8.4 of these Articles, shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been managers, officers or delegates of the Company, by reason of any transaction carried out by the Company, any contract entered into or any action performed, concurred in, or omitted, in connection with the execution of their duties, save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or willful default, in each case without prejudice to any other rights to which such persons may be entitled.

IV. General meetings of shareholders**Art. 10. Powers and Voting rights.**

10.1 The general meeting of Shareholders validly constituted represents all the Shareholders of the Company.

10.2 Resolutions of the Shareholders shall be adopted at general meetings (the General Meeting) of the Shareholders in accordance with the Law and these Articles.

Art. 11. Notices, Quorum, Majority and Voting proceedings.

11.1 General Meetings shall be convened by the GP Shareholder or by the Supervisory Board by a notice setting forth the agenda and sent by registered mail at least eight (8) days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address recorded in the register of shares

11.2 General Meetings shall be held at such place and time as may be specified in the convening notices of the meetings.

11.3 The meeting may be held without prior notice if all the Shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting.

11.4 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person (who needs not be a Shareholder) as his proxyholder in writing, using any means of written communication including telegram, telex, facsimile or e-mail.

11.5 Each Shareholder may also participate in any General Meeting by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person to such meeting.

11.6 Each Shareholder may also vote by way of voting forms provided by the Company. These voting forms contain the date and place of the meeting, the agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each proposed resolution, three boxes allowing to vote in favor, against or to abstain from voting on the proposed resolution. The voting forms must be sent by the Shareholders by mail, telegram, telex, facsimile or e-mail to the registered office of the Company. The Company shall only accept the voting forms which are received prior to the time of the meeting specified in the convening notice. Voting forms which show neither a vote (in favor or against the proposed resolutions) nor an abstention shall be null and void.

11.7 Except as otherwise required by the Law or these Articles, resolutions at a General Meeting duly convened shall be passed by a simple majority of those Shareholders present or represented, regardless of the number of Shareholders present or represented and the proportion of the share capital present or represented at such meeting.

11.8 An extraordinary General Meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one-half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

If this quorum is not reached, a second meeting shall be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Law. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes cast.

V. Supervision - Annual accounts - Allocation of profits

Art. 12. Supervisory Board.

12.1 The supervision of the Company, including the supervision of its books and accounts, shall be entrusted to a supervisory board of at least three members (the Supervisory Board), who need not be Shareholders. The members of the Supervisory Board shall be appointed by the general meeting of the Shareholders of the Company which shall determine their number, their remuneration and the term of their office. They shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

12.2 The Supervisory Board must appoint a chairman among its members and it may choose a secretary.

12.3 To fulfill its supervision mission, the Supervisory Board shall be assisted in particular in controlling books and accounts of the Company by an independent auditor (réviseur d'entreprises).

12.4 The Supervisory Board shall be consulted by the GP Shareholder on such matters as the GP Shareholder may determine and it shall authorize any actions of the GP Shareholder that may, pursuant to the Law or these Articles, exceed the powers of the GP Shareholder.

12.5 The Supervisory Board shall meet upon convocation by the GP Shareholder or by any of its members.

12.6 Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Supervisory Board.

12.7 No such written notice is required if all members of the Supervisory Board are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, using any means of written communication including telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Supervisory Board. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

12.8 Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing, in writing, using any means of written communication including telegram, telex, facsimile or e-mail, another member as his proxy.

12.9 The Supervisory Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Supervisory Board are validly taken by a majority of the vote cast. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution is equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote. The resolutions of the Supervisory Board shall be recorded in minutes signed by all the members present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

12.10 Any member may participate in any meeting of the Supervisory Board by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, and hear and speak to, each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

12.11 Circular resolutions signed by all the members of the Supervisory Board shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original, or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

12.12 The members of the Supervisory Board assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

12.13 To the extent permissible under Luxembourg law, the members of the Supervisory Board shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been members of the Supervisory Board, in connection with the execution of their duties, save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or willful default, in each case without prejudice to any other rights to which they may be entitled.

Art. 13. Accounting year and Annual general meeting.

13.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December.

13.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the GP Shareholder must prepare the balance sheet and the profit and loss account of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the officers, directors and members of the supervisory board of the Company.

13.3 The GP Shareholder shall, one month before the annual General Meeting, deliver documentary evidence and a report on the operations of the Company to the Supervisory Board of the Company who must prepare a report setting forth its proposals.

13.4 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of meeting, on the third Thursday of June of each year at 14.00 p.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

13.5 The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the GP Shareholder, exceptional circumstances as stated into Article 2.2 of the Articles so require.

Art. 14. Allocation of profits.

14.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.

14.2 The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may decide to pay dividends from time to time, as in its discretion it believes will best suit the corporate purpose and policy.

14.3 Dividends, when payable, shall be distributed at the time and place determined by the GP Shareholder, in accordance with the decision of the General Meeting. The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the GP Shareholder.

14.4 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the GP Shareholder;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends is taken by the GP Shareholder, within two (2) months from the date of the interim accounts; and
- (iv) in its report to the GP Shareholder, the Supervisory Board must verify whether the above conditions have been satisfied.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who do not need to be Shareholders, appointed by a resolution of the General Meeting which shall determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the General Meeting or by Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

15.2 The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the Shareholders in proportion to the Shares held by each Shareholder in the Company.

VII. General provision

16.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Supervisory Board meetings may also be granted by a member of the Supervisory Board, in accordance with such conditions as may be accepted by the Supervisory Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31st, 2011.

Subscription - Payment

Thereupon, the capital has been subscribed as follows:

Shareholders	Capital/Share holding (%)	Capital (EUR)	Number of shares
Mr. Arnaud BEAUREGARD Limited shareholder	5.15	1,598	159,794
Mr. Michel FAMEAU Limited shareholder	10.31	3,196	319,588
Mr. Stéphane RICHARDET Limited shareholder	10.31	3,196	319,588
Mr. Thomas PINON Limited shareholder	9.81	3,041	304,088

Mr. Yann FAGUER Limited shareholder	5.15	1,598	159,794
Mr. Thierry JANNOT Limited shareholder	21.12	6,548	654,676
DIVONA SA Limited shareholder	3.09	959	95,876
CERES SA SPF Limited shareholder	34.02	10,546	1,054,639
STEVIA GROWERS SA General shareholder	1.04	318	31,957
TOTAL	100	31,000	3,100,000

All these shares have been paid up in cash to the extent of 100% (one hundred per cent), and therefore the amount of thirty-one thousand euro (31 000 EUR) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,700.-

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the Shareholders of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital have passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as members of the Supervisory Board of the Company:

- Mr. Arnaud BEAUREGARD, above-named;
- Mr. Yann FAGUER, above-named; and

- Mr. Jean-Christophe VIGUIER, director of companies, born on January 2nd, 1973 in Figeac (France), demeurant à 6, rue Emeringerhaff, L-5421 Erpeldange.

2. PKF ABAX AUDIT SA, a Luxembourg public limited company (société anonyme) having its registered office at L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B142867, is appointed as auditor of the Company.

3. The term of office of the members of the Supervisory Board and of the auditor of the Company shall be of six years and shall end at the annual general meeting of shareholders to be held in the year 2017.

4. The registered office of the Company is set at L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

5. The Shareholders resolve to acknowledge and accept the appointment as «représentant permanent» of STEVIA GROWERS SA pursuant to the terms of an extraordinary general meeting of March 18th, 2011, Mr. Leonard Engelbertus DE WAAL, manager of companies, born in 's-Gravenhage (The Netherlands) on October 21, 1947, residing at L-1924 Luxembourg, 10, rue Emile Lavandier.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, declares that upon the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the French version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the present appearing persons and the proxyholders of the represented appearing parties who signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix-huit mars

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Mersch.

A COMPARU:

1. Monsieur Arnaud BEAUREGARD, administrateur de sociétés, né le 15 février 1966 à Dijon (France), demeurant à 51, rue de Babylone, F-75007 Paris (France),

Ici représentée par Maître Jérémy BROTTES, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé;

2. Monsieur Michel FAMEAU, administrateur de sociétés, né le 20 septembre 1957 à LOCHES (France), demeurant à 1, Rond Point Claude Monet à F-92300 Levallois Perret (France),

3. Monsieur Stéphane RICHARDET, administrateur de sociétés, né à Neuilly-sur-Seine (France), le 21 juin 1963, demeurant à 69, rue des Fossés, F-78550 Houdan (France);

4. Monsieur Thomas PINON, administrateurs de sociétés, né le 28 mai 1981 à Gien (France), demeurant à 5, rue Jean Baptiste Esch, L-1473 Luxembourg,

ici représenté par Maître Lars Goslings, "Advocaat", avocat exerçant sous son titre professionnel d'origine, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé;

5. Monsieur Yann FAGUER, ingénieur, né le 25 septembre 1965 à Rueil-Malmaison (France), demeurant à Raici Okipnoi 8/75, 02002 Kiev (Ukraine),

ici représenté par Maître Lars GOSLINGS, pré-qualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé;

6. Monsieur Thierry JANNOT, administrateur de sociétés, né le 7 mai 1962 à Paris (France), demeurant à CH-1095 Lutry, 73, Route de Lavaux (Suisse);

7. DIVONA S.A., société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social à L-5421 Erpeldange, 6, Emeringerhaff et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B120563;

ici représenté par Maître Jérémy BROTTE, pré-qualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé;

8. CERES S.A. SPF, société luxembourgeoise de gestion de patrimoine familial, ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représentée par Maître Lars GOSLINGS, pré-qualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé;

9. STEVIA GROWERS S.A., société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représentée par Maître Lars GOSLINGS, pré-qualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé;

lesdites procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par les mandataires, les comparants et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société en commandite par actions dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est «STEVIA GROWERS S.A. INTERNATIONAL SCA» (la Société). La Société est une société en commandite par actions qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

La Société est formée entre (i) STEVIA GROWERS S.A., souscripteur des actions de commandité en qualité d'actionnaire commandité (l'Actionnaire Commandité), et (ii) les souscripteurs d'actions ordinaires en qualité d'actionnaires commanditaires (les Actionnaires Commanditaires) lors de la constitution de la Société et toute personne ou entité qui peuvent devenir propriétaires d'actions ordinaires émises par la Société.

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision de l'Actionnaire Commandité. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision de l'Actionnaire Commandité. Lorsque l'Actionnaire Commandité estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui, malgré ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit qui s'intéressent directement ou indirectement au Stevia, une plante de la famille des Asteraceae, et à tous les produits ou services y relatifs (incluant mais non limité aux sociétés et entreprises qui produisent, commercialisent, vendent et achètent, investissent ou font des recherches sur le Stevia ou ses dérivés), ainsi que la gestion, l'administration, le contrôle et le développement de ces participations. A cet égard, la Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise qui s'intéresse ou fait des affaires directement ou indirectement dans le secteur du Stevia ou de ses dérivés. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un

portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit en relation directe ou indirecte avec le Stevia ou ses dérivés.

3.2. La Société peut également emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales et sociétés affiliées. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra également accomplir toutes détentions de biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des actionnaires de la Société délibérant de la manière requise pour la modification des Statuts.

4.3 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés. En cas de décès, d'incapacité ou d'empêchement de l'Actionnaire Commandité, l'article 112 de la Loi s'appliquera.

4.4 Plus précisément en cas de décès, et en d'une incapacité, une liquidation ou toute autre situation empêchant de manière permanente à l'Actionnaire Commandité d'agir en tant que gérant de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute et liquidée, sous réserve que le Conseil de Surveillance (comme défini ci-dessous) nomme un administrateur, qui n'est pas forcément un actionnaire, pour adopter toute mesure urgente et les actes ordinaires d'administration jusqu'à ce qu'une assemblée générale des actionnaires se tiennent, laquelle est convoquée par l'administrateur dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer, conformément aux règles de quorum et de majorité prévues pour la modification des Statuts, un nouvel actionnaire commandité. A défaut de cette nomination, la Société sera dissoute et liquidée.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par trois millions cent milles (3.100.000) actions comme suit:

- (i) trente et un milles neuf cent cinquante-sept (31.957) actions de commandité (les Actions de Commandité), et
- (ii) trois million soixante-huit mille quarante-trois (3.068.043) actions ordinaires (les Actions Ordinaires),

Les Actions Ordinaires et les Actions de Commandité sont collectivement désignées les Actions et individuellement une Action.

Les Actions ont une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune, sont sous forme nominative, souscrites et entièrement libérées.

Les Actionnaires Commanditaires et l'Actionnaire Commandité sont ensemble désignés les Actionnaires.

5.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société conformément aux règles relatives à la modification des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1 Les Actions Ordinaires peuvent être nominatives ou au porteur, au gré de l'actionnaire. Les Actions de Commandité sont et resteront sous forme nominative.

6.2 Les Actions Ordinaires.

(a) Toutes les Actions Ordinaires auront les droits et obligations qui leur seront accordés en vertu des Statuts et seront identiques à tous les égards.

(b) Chaque Action Ordinaire donne droit à une voix aux assemblées générales des Actionnaires.

6.3 L'(es) Action(s) de Commandité.

(a) Toutes les Actions de Commandité auront les droits et obligations qui leur seront accordés en vertu des Statuts et seront identiques à tous les égards.

(b) Chaque Action de Commandité donne droit à une voix aux assemblées générales des Actionnaires.

6.4 Un registre des Actions sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi, et il peut être consulté par chaque Actionnaire qui en fait la demande.

6.5 Les Actions seront cédées par une déclaration écrite de cession inscrite dans le registre des Actions de la Société, qui sera exécutée par le cédant et le cessionnaire ou par leur mandataire respectif. La Société peut aussi accepter d'autres instruments de cession qu'elle jugera satisfaisants comme preuve de cession.

6.6 Toute distribution versée sur les Actions, soit en numéraire ou en nature, sous toutes les formes (en ce compris sans limitation) dividende, boni de liquidation, produits de rachat ou autre, sera payée et distribuée aux Actionnaires en prélevant sur les sommes disponibles à la distribution conformément la Loi.

6.7 La Cession d'Actions peut être limitée en vertu de tout contrat entre la Société et les Actionnaires.

6.8 Envers la Société, les Actions sont indivisibles, et la Société ne reconnaîtra qu'un seul propriétaire par Action. Les copropriétaires indivis désigneront une seule personne qui les représentera auprès de la Société.

6.9 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites fixées par la Loi et les Statuts.

Art. 7. Responsabilité des Actionnaires.

7.1 L'Actionnaire Commandité est solidairement responsable des dettes de la Société dans la mesure où elles ne peuvent pas être couvertes par les actifs de la Société.

7.2 Les Actionnaires Commanditaires sont responsables à hauteur du montant du capital qu'ils ont engagé dans la Société en souscrivant les Actions.

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Gestion de la Société.

8.1 La Société est gérée par l'Actionnaire Commandité, STEVIA GROWERS S.A.

8.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts aux Actionnaires ou au Conseil de Surveillance (défini ci-après) seront de la compétence de l'Actionnaire Commandité qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.3 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, Actionnaires ou non, par l'Actionnaire Commandité.

8.4 L'Actionnaire Commandité est autorisé à déléguer la gestion journalière de la Société et le pouvoir de représenter la Société dans le cadre de cette gestion journalière à un ou plusieurs fondés de pouvoir ou autres agents, Actionnaires ou non, agissant individuellement ou conjointement.

8.5 La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature de l'Actionnaire Commandité ou par la signature individuelle ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été valablement délégué et dans les limites de ce pouvoir.

Art. 9. Responsabilité.

9.1 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, l'Actionnaire Commandité et les autres fondés de pouvoir de la Société, ainsi que les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.3 et 8.4 des présents Statuts, seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société de tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses encourus ou supportés par eux en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé de gérants, fondés de pouvoir ou délégués de la Société, en raison de toute transaction effectuée par la Société, tout contrat conclu ou action accomplie, ou omise ou dans laquelle ils ont participé, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou manquement dolosif, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont peuvent jouir ces personnes.

IV. Assemblées générales des associés

Art. 10. Pouvoirs et Droits de vote.

10.1 L'assemblée générale des Actionnaires régulièrement constituée représente l'organe entier des Actionnaires de la Société.

10.2 Les résolutions des Actionnaires sont adoptées en assemblées générales (les Assemblées Générales) conformément à la Loi et aux Statuts.

Art. 11. Convocation, Quorum, Majorité et Procédure de vote.

11.1 Les Assemblées Générales sont convoquées par l'Actionnaire Commandité ou par le Conseil de Surveillance par une convocation fixant l'ordre du jour et envoyée par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant l'assemblée à chaque Actionnaire à l'adresse mentionnée dans le registre des actions.

11.2 Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations respectives des assemblées.

11.3 Si tous les Actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée des Actionnaires de la Société et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

11.4 Un Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales en désignant une autre personne comme mandataire (qui n'a pas besoin d'être un Actionnaire) par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

11.5 Chaque Actionnaire peut également participer à toute Assemblée Générale par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une participation en personne à ladite assemblée.

11.6 Chaque Actionnaire peut également voter grâce aux formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote contiennent la date et le lieu de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, le texte des résolutions proposées ainsi que pour chaque résolution proposée, trois cases permettant aux Actionnaires de voter en faveur, contre ou de s'abstenir de voter s'agissant de la résolution proposée. Les formulaires de vote doivent être envoyés par les Actionnaires par courrier, télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique au siège social de la Société. La Société n'acceptera que les formulaires de vote reçus avant la date de l'assemblée précisée dans la convocation. Les formulaires de vote qui ne contiennent ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention seront nuls.

11.7 Sauf dispositions contraires prévues par la Loi ou les Statuts, les résolutions à une Assemblée Générale dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté à cette assemblée.

11.8 Une Assemblée Générale extraordinaire convoquée pour modifier les Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital social est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée sera convoquée dans les formes statutaires et de la Loi. La seconde assemblée délibèrera valablement quelle que soit la proportion du capital représentée. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être adoptées, devront réunir les deux tiers au moins des voix exprimées.

V. Supervision - Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 12. Conseil de Surveillance.

12.1 La surveillance de la Société, en ce compris la surveillance de ses livres et comptes, sera confiée à un conseil de surveillance composé d'au moins trois membres (le Conseil de Surveillance) qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires. Les membres du Conseil de Surveillance seront nommés par l'assemblée générale des Actionnaires de la Société qui déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. Ils seront élus pour une durée maximale de six ans et seront rééligibles.

12.2 Le Conseil de Surveillance doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire.

12.3 Pour remplir sa mission de surveillance, le Conseil de Surveillance est assisté, en particulier dans le contrôle des livres et comptes de la Société, par un réviseur d'entreprises.

12.4 Le Conseil de Surveillance sera consulté par l'Actionnaire Commandité sur toutes les questions que l'Actionnaire Commandité déterminera, et il pourra autoriser toutes les initiatives de l'Actionnaire Commandité qui, selon la Loi ou les présents Statuts, dépassent les pouvoirs de l'Actionnaire Commandité.

12.5 Le Conseil de Surveillance est convoqué par l'Actionnaire Commandité ou par l'un de ses membres.

12.6 Une convocation écrite à toute réunion du Conseil de Surveillance sera donnée à tous ses membres au moins vingt-quatre (24) heures avant la date fixée de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera précisée dans la convocation de ladite réunion du Conseil de Surveillance.

12.7 Cette convocation écrite n'est pas nécessaire si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord écrit de chaque membre du Conseil de Surveillance de la Société soit en original, soit par téléfax, courrier électronique, télégramme ou télex. D'autres convocations écrites ne seront pas exigées pour des réunions se tenant à une heure et à un lieu prévus dans un calendrier préalablement adopté par une résolution du Conseil de Surveillance.

12.8 Un membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance en nommant par écrit, soit en original ou par téléfax, courrier électronique, télégramme ou télex, un autre membre comme son mandataire.

12.9 Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Surveillance sont prises à la majorité des voix exprimées. Si à une réunion, il y a égalité du nombre de voix pour et contre une résolution, le vote du président sera prépondérant. Les résolutions du Conseil de Surveillance seront consignées en procès-verbaux, signés par tous les membres présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

12.10 Tout membre peut participer à une réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à ladite réunion.

12.11 Des résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de Surveillance seront valables comme si elles avaient été adoptées à une réunion dûment convoquée et tenue. Les signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées en original, par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

12.12 Les membres du Conseil de Surveillance ne contractent à raison de leur fonction aucune responsabilité personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

12.13 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, les membres du Conseil de Surveillance seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses qui leur incombent en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé de membre du Conseil de Surveillance, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou dol, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont ils peuvent jouir.

Art. 13. Exercice social et Assemblée générale annuelle.

13.1 L'exercice social de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

13.2 Chaque année, à la fin de l'exercice, l'Actionnaire Commandité dresse le bilan et le compte de résultat de la Société ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication de l'actif et du passif de la Société avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des administrateurs et membres du conseil de surveillance de la Société.

13.3 L'Actionnaire Commandité fournira, un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, les pièces justificatives et un rapport sur les opérations de la Société au Conseil de Surveillance de la Société qui devra préparer un rapport exposant ses projets.

13.4 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société se tiendra, conformément au droit luxembourgeois, au Luxembourg, à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège social tel que stipulé dans l'avis de convocation, le troisième jeudi du mois de juin à 14 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

13.5 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société peut se tenir à l'étranger, si l'Actionnaire Commandité considère de manière absolue que des circonstances exceptionnelles telles qu'indiquées à l'Article 2.2 des Statuts l'exigent.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée dès que la réserve légale aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social souscrit de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps en temps selon l'article 5 de ces Statuts.

14.2 L'assemblée générale des Actionnaires de la Société décidera de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels et décidera de payer des dividendes de temps en temps et à sa propre discrétion aux moments qu'elle jugera opportun au regard des objectifs et de la politique de la Société.

14.3 Les dividendes, si exigibles, seront distribués au moment et au lieu fixés par l'Actionnaire Commandité conformément à la décision de l'assemblée générale des Actionnaires. Les dividendes peuvent être payés en euro ou en toute autre devise choisie par l'Actionnaire Commandité.

14.4 L'Actionnaire Commandité peut décider de payer des acomptes sur dividendes aux conditions et dans les limites fixées par la Loi.

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par l'Actionnaire Commandité gérant;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale ou statutaire;
- (iii) la décision de payer les acomptes sur dividendes est prise par l'Actionnaire Commandité dans les deux (2) mois à compter de la date de l'état comptable;
- (iv) dans son rapport à l'Actionnaire Commandité, le Conseil de Surveillance doit vérifier si les conditions susvisées ont bien été réalisées.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires, nommés par une résolution de l'Assemblée Générale qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire prévue par la Loi ou la décision de l'Assemblée Générale, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société.

15.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux Actionnaires proportionnellement au nombre d'Actions détenues par chaque Actionnaire dans la Société.

VI. Disposition générale

16.1 Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires des gérants ainsi que les résolutions circulaires des associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du conseil de Surveillance peuvent également être données par un membre du conseil de surveillance conformément aux conditions acceptées par le conseil de Surveillance.

16.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires des gérants, des résolutions adoptées par le conseil de gérance par téléphone ou visioconférence et des résolutions circulaires des associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2011.

Souscription et Paiement

Sur ces faits, le capital a été souscrit comme suit:

Actionnaires	Participation au capital (%)	Capital (EUR)	Nombre d'actions
Mr. Arnaud BEAUREGARD Actionnaire commanditaire	5.15	1,598	159,794
Mr. Michel FAMEAU Actionnaire commanditaire	10.31	3,196	319,588
Mr. Stéphane RICHARDET Actionnaire commanditaire	10.31	3,196	319,588
Mr. Thomas PINON Actionnaire commanditaire	9.81	3,041	304,088
Mr. Yann FAGUER Actionnaire commanditaire	5.15	1,598	159,794
Mr. Thierry JANNOT Actionnaire commanditaire	21.12	6,548	654,676
DIVONA SA Actionnaire commanditaire	3.09	959	95,876
CERES SA SPF Actionnaire commanditaire	34.02	10,546	1,054,639
STEVIA GROWERS SA Actionnaire commandité	1.04	318	31,957
TOTAL	100	31,000	3,100,000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de 100% (cent pour cent), de sorte que la somme de 31.000 euros se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1.700.-

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les Actionnaires de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées membres du Conseil de Surveillance de la Société:

- Mr. Arnaud BEAUREGARD, pré-qualifié;
- Mr. Yann FAGUER, pré-qualifié; et
- Mr. Jean-Christophe VIGUIER, administrateur de sociétés, né le 2 janvier 1973 à Figeac (France), demeurant à 6, rue Emeringerhaff, L-5421 Erpeldange.

2. PKF ABAX AUDIT S.A., ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy et immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142867, est nommée réviseur de la Société.

3. Les mandats des membres du Conseil de Surveillance et du réviseur prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2017.

4. Le siège social de la Société est établi à L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

5. Les Actionnaires de la Société notent et approuvent la nomination comme représentant permanent de STEVIA GROWERS S.A., conformément aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 18 mars 2011, de Monsieur

Leonard Engelbertus DE WAAL, administrateur de sociétés, né à S'Gravenhage (Pays-Bas) le 21 octobre 1947, demeurant à L-1924 Luxembourg, 10, rue Emile Lavandier pour assurer l'exercice du mandat d'administrateur de la Société confié à la société STEVIA GROWERS S.A.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du document ayant été faite aux comparants présents et aux mandataires des parties comparantes représentées, ceux-ci ont signé, avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: J. BROTTES, T. JANNOT, M. FAMEAU, S. RICHARDET, L. GOSLINGS, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 21 mars 2011. Relation: MER/2011/563. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR COPIE CONFORME.

Mersch, le 28 mars 2011.

Référence de publication: 2011046036/704.

(110052039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} avril 2011.

INTRASOFT International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2B, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 56.565.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration du 1^{er} mars 2011

Le conseil d'administration a décidé d'accepter la démission de Monsieur Richard WOODHAM, demeurant au 52B, route de Luxembourg, L-7372 Lorentzweiler, directeur chargé de la gestion journalière, avec effet rétroactif au 28 février 2011.

Le conseil d'administration décide que toutes les délégations de pouvoir qui lui avaient été précédemment accordées sont annulées.

Luxembourg, le 4 mai 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011063208/16.

(110070081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

Kalkalit-Lux 4 Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 114.056.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale tenue en date du 27 avril 2011 que:

- Monsieur Matthijs BOGERS a démissionné de son mandat de gérant avec effet au 1^{er} avril 2011.
- Audex S.à r.l. a démissionné de son mandat de Réviseur d'entreprise avec effet au 1^{er} avril 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2011.

Amicorp Luxembourg S.A.

Agent domiciliaire

Représenté par M. Matthijs BOGERS

Administrateur délégué

Référence de publication: 2011063213/18.

(110070122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

Kupari Metals S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 160.559.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 14 avril 2011 que:

- Monsieur Julien FRANÇOIS, résidant professionnellement au 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a démissionné de son mandat d'Administrateur avec effet immédiat,
- Madame Mombaya KIMBULU, née le 9 août 1973 à Kinshasa (République Démocratique du Congo), résidant professionnellement au 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommée Administrateur avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2011.

Kupan Metals S.A.

Représentée par Mr. Matthijs BOGERS

Administrateur

Référence de publication: 2011063214/19.

(110070124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

Kareta Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 109.083.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 2 mai 2011 que:

- Madame Mombaya KIMBULU, résidant professionnellement au 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a démissionné de son mandat d'Administrateur,
- Monsieur Alberto FONTANA, né le 26 juillet 1954 à Novazzano (Suisse), résidant professionnellement au 24, via Motta, CH-6830 Chiasso, Suisse, a été nommé Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2011.

KARETA HOLDING S.A.

Représentée par M. Matthijs BOGERS

Administrateur

Référence de publication: 2011063215/18.

(110070120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

La Table des Seigneurs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9714 Clervaux, 35, Klatzewee.
R.C.S. Luxembourg B 147.135.

—
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011063216/9.

(110070005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

Lux Prime Pension - Caisse de Pension, Fondation.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg G 50.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 15 mars 2011

Le Conseil désigne Madame Corinne LUDES comme président du Conseil d'administration pour l'année 2011.

Monsieur Nico KIRSCH, administrateur de la Caisse, est décédé le 7 mars 2011.

L'adresse professionnelle de Madame LUDES est et de Monsieur KIRSCH était: 50, avenue J.F. Kennedy L-2951 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 mai 2011.

Pour extrait conforme

Carlo WAMPACH / Christiane DECKENBRUNNEN

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2011063217/16.

(110070049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

MFT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6720 Grevenmacher, 16, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 99.690.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011063222/10.

(110069745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

MRM Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 56.911.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011063223/10.

(110069817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

NAMI Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.490.

Il résulte de la résolution de l'associé Dickinson Cruickshank Fiduciaries Limited domicilié à 33-37 Athol Street, Douglas, IM1 1LB Île de Man enregistré sous le numéro 101068C auprès du RCS de Île de Man, de la société Nami Holding S.à r.l., que le nom de l'associé est change de Dickinson Cruickshank Fiduciaries Limited à APPLEBY TRUST (ISLE OF MAN) LIMITED, à compter du 1^{er} octobre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nami Holding S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant A

Référence de publication: 2011063225/17.

(110069907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

Partners Properties, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7268 Bereldange, 23, Cité Aline Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 92.404.

Monsieur Marcel STEPHANY, demeurant à L-7268 Bereldange, 23, Cité Aline Mayrisch, a démissionné de son poste de gérant de la société Partners Properties S.à r.l., avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 mai 2011.

Référence de publication: 2011063228/11.

(110070004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

Project Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 153.225.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 21 avril 2011 que:

I. L'Assemblée confirme la démission de Mr. Gennady Tokarev, en tant qu'administrateur de catégorie A de la société.

Fait à Luxembourg, le 21 avril 2011.

Pour HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent Domiciliataire

Référence de publication: 2011063231/14.

(110070087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

Desmag S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 36.625.

—
Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Olivier BAZIL / Gilles SCHNEPP

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011063282/11.

(110070994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

Dexia Quant, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 87.647.

—
Le rapport annuel au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 mai 2011.

Pour DEXIA QUANT

SICAV

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société anonyme

Signatures

Référence de publication: 2011063283/15.

(110070585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 56.463.375,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 91.796.

—
In the year two thousand and eleven, on the seventeenth day of March,
Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Mr Paul Berna, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 16 March 2011; and

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 39312 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Mr Paul Berna, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 16 March 2011;

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (*société à responsabilité limitée*) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Schwachtgen, dated 14 February 2003, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* N°311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of notary Maître Martine Schaeffer, dated 11 February 2011, not yet published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*.

The Shareholders declare that the entire corporate share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting.

Agenda

1. Registration of the first share capital increase of 16 February 2011 decided under the authorised share capital;
2. Registration of the second share capital increase of 16 February 2011 decided under the authorised share capital;
3. Registration of the share capital increase of 25 February 2011 decided under the authorised share capital;
4. Registration of the share capital increase of 28 February 2011 decided under the authorised share capital;
5. Registration of the share capital increase of 4 March 2011 decided under the authorised share capital;
6. Registration of the share capital increase of 8 March 2011 decided under the authorised share capital;
7. Registration of the share capital increase of 11 March 2011 decided under the authorised share capital;
8. Registration of the share capital increase of 16 March 2011 decided under the authorised share capital;
9. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 57,063,125 to an amount of EUR 56,463,375 by the cancellation of 44 class V-2 shares, 29 class I-3 shares, 2,200 Q-3 shares, 396 class U-3 shares, 1,281 class JI-3 shares, 757 class C-4 shares and 91 class F-4 shares;
10. Amendment of article 6 of the articles of association; and
11. Rectification of the tenth resolution taken at the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company held in front of Maître Martine Schaeffer on 11 February 2011.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a first resolution of 16 February 2011, the board of managers of the Company has decided:

- a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 875 (eight hundred seventy-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 55,867,125 (fifty-five million eight hundred sixty-seven thousand one hundred twenty-five euro), represented by 446,937 (four hundred forty-six thousand nine hundred thirty-seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 84 (eighty-four) classes, to an amount of EUR 55,868,000 (fifty-five million eight hundred sixty-eight thousand euro), represented by 446,944 (four hundred forty-six thousand nine hundred forty-four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 84 (eighty-four) classes;
- b. to issue 7 (seven) new class A-4 shares (the New A-4 Shares), each share having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro); and
- c. to accept the payment of a share premium of EUR 80.86 (eighty euro and eighty-six cent).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New A-4 Shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New A-4 Shares and the share premium has been made for value on 16 February 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 55,868,000 (fifty-five million eight hundred sixty-eight thousand euro) as of 16 February 2011.

Second resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a second resolution of 16 February 2011, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 20,000 (twenty thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 55,868,000 (fifty-five million eight hundred sixty-eight thousand euro), represented by 446,944 (four hundred forty-six thousand nine hundred forty-four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 84 (eighty-four) classes, to an amount of EUR 55,888,000 (fifty-five million eight hundred eighty-eight thousand euro), represented by 447,104 (four hundred forty-seven thousand one hundred and four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 84 (eighty-four) classes; and

b. to issue 160 (one hundred sixty) new class KK-3 shares (the New KK-3 Shares), each share having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New KK-3 Shares by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New KK-3 Shares has been made for value on 16 February 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 55,888,000 (fifty-five million eight hundred eighty-eight thousand euro) as of 16 February 2011.

Third resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 25 February 2011, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 269,000 (two hundred sixty-nine thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 55,888,000 (fifty-five million eight hundred eighty-eight thousand euro), represented by 447,104 (four hundred forty-seven thousand one hundred and four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 84 (eighty-four) classes, to an amount of EUR 56,157,000 (fifty-six million one hundred fifty-seven thousand euro), represented by 449,256 (four hundred forty-nine thousand two hundred and fifty-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 84 (eighty-four) classes; and

b. to issue 2,152 (two thousand one hundred fifty-two) new class H-3 shares (the New H-3 Shares), each share having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New H-3 Shares by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New H-3 Shares has been made for value on 25 February 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 56,157,000 (fifty-six million one hundred fifty-seven thousand euro) as of 25 February 2011.

Fourth resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 28 February 2011, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 500 (five hundred euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 56,157,000 (fifty-six million one hundred fifty-seven thousand euro), represented by 449,256 (four hundred forty-nine thousand two hundred and fifty-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 84 (eighty-four) classes, to an amount of EUR 56,157,500 (fifty-six million one

hundred fifty-seven thousand five hundred euro), represented by 449,260 (four hundred forty-nine thousand two hundred sixty) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 84 (eighty-four) classes;

b. to issue 4 (four) new class H-2 shares (the New H-2 Shares), each share having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro); and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 5.51 (five euro and fifty-one cents).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New H-2 Shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New H-2 Shares and the share premium has been made for value on 28 February 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 56,157,500 (fifty-six million one hundred fifty-seven thousand five hundred euro) as of 28 February 2011.

Fifth resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 4 March 2011, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 700,000 (seven hundred thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 56,157,500 (fifty-six million one hundred fifty-seven thousand five hundred euro), represented by 449,260 (four hundred forty-nine thousand two hundred sixty) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 84 (eighty-four) classes, to an amount of EUR 56,857,500 (fifty-six million eight hundred fifty-seven thousand five hundred euro), represented by 454,860 (four hundred fifty-four thousand eight hundred sixty) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 84 (eighty-four) classes; and

b. to issue 5,600 (five thousand six hundred) new class B-4 shares (the New B-4 Shares), each share having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New B-4 Shares by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New B-4 Shares has been made for value on 4 March 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 56,857,500 (fifty-six million eight hundred fifty-seven thousand five hundred euro) as of 4 March 2011.

Sixth resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 8 March 2011, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,000 (one thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 56,857,500 (fifty-six million eight hundred fifty-seven thousand five hundred euro), represented by 454,860 (four hundred fifty-four thousand eight hundred sixty) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 84 (eighty-four) classes, to an amount of EUR 56,858,500 (fifty-six million eight hundred fifty-eight thousand five hundred euro) represented by 454,868 (four hundred fifty-four thousand eight hundred sixty-eight) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 84 (eighty-four) classes;

b. to issue 8 (eight) new class H-5 shares (the New H-5 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 105.65 (one hundred five euro and sixty-five cent).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New H-5 Shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New H-5 Shares and the share premium has been made for value on 8 March 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 56,858,500 (fifty-six million eight hundred fifty-eight thousand five hundred euro) as of 8 March 2011.

Seventh resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 11 March 2011, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 164,375 (one hundred sixty-four thousand three hundred and seventy-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 56,858,500 (fifty-six million eight hundred fifty-eight thousand five hundred euro), represented by 454,868 (four hundred fifty-four thousand eight hundred sixty-eight) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 84 (eighty-four) classes, to an amount of EUR 57,022,875 (fifty-seven million twenty-two thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 456,183 (four hundred fifty-six thousand one hundred eighty-three) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 84 (eighty-four) classes;

b. to issue 1,315 (one thousand three hundred and fifteen) new class U-2 shares (the New U-2 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 64.37 (sixty-four euro and thirty-seven cent).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New U-2 Shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New U-2 Shares and the share premium has been made for value on 11 March 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 57,022,875 (fifty-seven million twenty-two thousand eight hundred seventy-five euro) as of 11 March 2011.

Eighth resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 16 March 2011, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 40,250 (forty thousand two hundred fifty euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 57,022,875 (fifty-seven million twenty-two thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 456,183 (four hundred fifty-six thousand one hundred eighty-three) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 84 (eighty-four) classes, to an amount of EUR 57,063,125 (fifty-seven million sixty-three thousand one hundred twenty-five euro) represented by 456,505 (four hundred fifty-six thousand five hundred five) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 84 (eighty-four) classes;

b. to issue 322 (three hundred twenty-two) new class T-3 shares (the New T-3 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 55.63 (fifty-five euro and sixty-three cent).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New T-3 Shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New T-3 Shares and the share premium has been made for value on 16 March 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 57,063,125 (fifty-seven million sixty-three thousand one hundred twenty-five euro) as of 16 March 2011.

Ninth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 57,063,125 (fifty-seven million sixty-three thousand one hundred twenty-five euro) represented by 456,505 (four hundred fifty-six thousand five hundred five) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 84 (eighty-four) classes, by an amount of EUR 599,750 (five hundred ninety-nine thousand seven hundred fifty euro) to an amount of EUR 56,463,375 (fifty-six million four hundred sixty-three thousand three hundred seventy-five euro), represented by 451,707 (four hundred fifty-one thousand seven hundred seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 84 (eighty-four) classes, by way of:

a. cancellation of 44 (forty-four) class V-2 shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and reimbursement to Lone Star Global Holdings, Ltd. of an amount of EUR 5,500 (five thousand five hundred euro);

b. cancellation of 29 (twenty-nine) class I-3 shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and reimbursement to Lone Star Global Holdings, Ltd. of an amount of EUR 3,625 (three thousand six hundred twenty-five euro);

c. cancellation of 2,200 (two thousand two hundred) Q-3 shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and reimbursement to Lone Star Global Holdings, Ltd. of an amount of EUR 275,000 (two hundred seventy-five thousand euro);

d. cancellation of 396 (three hundred ninety-six) class U-3 shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and reimbursement to Lone Star Global Holdings, Ltd. of an amount of EUR 49,500 (forty-nine thousand five hundred euro);

e. cancellation of 1,281 (one thousand two hundred eighty-one) class Jj-3 shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and reimbursement to Lone Star Global Holdings, Ltd. of an amount of EUR 160,125 (one hundred sixty thousand one hundred twenty-five euro);

f. cancellation of 757 (seven hundred fifty-seven) class C-4 shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and reimbursement to Lone Star Global Holdings, Ltd. of an amount of EUR 94,625 (ninety-four thousand six hundred twenty-five euro); and

g. cancellation of 91 (ninety-one) class F-4 shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and reimbursement to Lone Star Global Holdings, Ltd. of an amount of EUR 11,375 (eleven thousand three hundred seventy-five euro).

Tenth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 56,463,375 (fifty-six million four hundred sixty-three thousand three hundred seventy-five euro), represented by 451,707 (four hundred fifty-one thousand seven hundred seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 6,235 class A shares;
2. 610 class B shares;
3. 5,571 class C-1 shares;
4. 1,615 class D-1 shares;
5. 1,343 class E-1 shares;
6. 380 class F-1 shares;
7. 1,606 class G-1 shares;
8. 284 class H-1 shares;
9. 690 class I-1 shares;
10. 545 class J-1 shares;
11. 505 class K-1 shares;
12. 9,985 class A-2 shares;
13. 1,271 class B-2 shares;
14. 6,606 class C-2 shares;
15. 3,508 class E-2 shares;
16. 53,112 class H-2 shares;
17. 3,417 class J-2 shares;
18. 2,195 class K-2 shares;
19. 692 class L-2 shares;

20. 16,084 class M-2 shares;
21. 440 class N-2 shares;
22. 2,366 class P-2 shares;
23. 1,633 class Q-2 shares;
24. 935 class R-2 shares;
25. 437 class S-2 shares;
26. 400 class T-2 shares;
27. 11,123 class U-2 shares;
28. 12,505 class V-2 shares;
29. 3,584 class W-2 shares;
30. 5,442 class X-2 shares;
31. 1,734 class Y-2 shares;
32. 431 class Z-2 shares;
33. 509 class AA-2 shares;
34. 1 class BB-2 share;
35. 358 class CC-2 shares;
36. 56 class DD-2 shares;
37. 1,310 class EE-2 shares;
38. 12 class FF-2 shares;
39. 123 class GG-2 shares;
40. 1,050 class A-3 shares;
41. 7,924 class D-3 shares;
42. 3,609 class E-3 shares;
43. 7,581 class F-3 shares;
44. 12,535 class H-3 shares;
45. 11,528 class I-3 shares;
46. 738 class K-3 shares;
47. 162 class L-3 shares;
48. 8,875 class M-3 shares;
49. 216 class N-3 shares;
50. 2,731 class O-3 shares;
51. 47,852 class Q-3 shares;
52. 100 class R-3 shares;
53. 10,761 class T-3 shares;
54. 11,999 class U-3 shares;
55. 5,695 class V-3 shares;
56. 502 class W-3 shares;
57. 5,463 class X-3 shares;
58. 440 class Y-3 shares;
59. 416 class AA-3 shares;
60. 38 class BB-3 shares;
61. 9,330 class CC-3 shares;
62. 221 class DD-3 shares;
63. 50 class EE-3 shares;
64. 13 class FF-3 shares;
65. 17,871 class GG-3 shares;
66. 23,559 class HH-3 shares;
67. 378 class II-3 shares;
68. 11,871 class JJ-3 shares;
69. 161 class KK-3 share;
70. 1,200 class LL-3 shares;
71. 23,260 class A-4 shares;
72. 19,201 class B-4 shares;

- 73. 9,608 class C-4 shares;
- 74. 7,690 class D-4 shares;
- 75. 1,317 class E-4 shares;
- 76. 3,699 class F-4 shares;
- 77. 4,377 class A-5 shares;
- 78. 1,766 class B-5 shares;
- 79. 2,457 class C-5 shares;
- 80. 2,992 class D-5 shares;
- 81. 5 class E-5 shares;
- 82. 2 class F-5 shares;
- 83. 450 class G-5 shares; and
- 84. 10,361 class H-5 shares."

Eleventh resolution

The Shareholders note that the tenth resolution taken at the extraordinary meeting of the shareholders of the Company, held on 11 February 2011 before Maître Martine Schaeffer, having the number 272 of her Répertoire, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, and registered with the Administration de l'Enregistrement et des Domaines de Luxembourg, Actes Civils, on February 15, 2011, with the relation LAC/2011/7608, and deposited on 21 February 2011 L110030611 with the Luxembourg Trade and Companies Register, incorrectly stated that the Company would use the proceeds of the share capital reduction to absorb the Company's losses by an amount of EUR 19,875 (nineteen thousand eight hundred seventy-five euro), whereas it should have been stated that the said amount would be reimbursed to the shareholder Lone Star Global Holdings, Ltd. by way of compensation with a claim held by the Company against Lone Star Global Holdings, Ltd..

Therefore the English version of the tenth resolution of the aforementioned notarial deed OF February 11, 2011, should read as follows:

"Tenth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 56,455,875 (fifty-six million four hundred fifty-five thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 451,647 (four hundred fifty-one thousand six hundred forty-seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, by an amount of EUR 133,750 (one hundred thirty-three thousand seven hundred fifty euro) to an amount of EUR 56,322,125 (fifty-six million three hundred twenty-two thousand one hundred twenty-five euro), represented by 450,577 (four hundred fifty thousand five hundred seventy-seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 86 (eighty-six) classes, by way of cancellation of all the remaining 1,070 (one thousand seventy) class B-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., (ii) to cancel the entire class B-3 shares, (iii) to reduce the share premium account by an amount of EUR 56.63 (fifty-six euro and sixty-three cent), and (iv) to use the proceeds of the aforementioned share capital reduction and reduction of the share premium account to reimburse the said amount to Lone Star Global Holdings, Ltd. by (a) a transfer of an amount of EUR 113,931.63 (one hundred thirteen thousand nine hundred thirty-one euro and sixty-three cent) and (b) by compensation with a claim held by the Company against Lone Star Global Holdings, Ltd. amounting to EUR 19,875 (nineteen thousand eight hundred seventy-five euro)."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix-sept mars.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire, résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Me Paul Berna, avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 16 mars 2011; et

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 39312 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Me Paul Berna, avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 16 mars 2011;

ci-dessous collectivement les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "Lone Star Capital Investments S.à.r.l." (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître Schwachtgen du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 du 22 mars 2003, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, en date du 11 février 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

Ordre du jour

1. Constatation de la première augmentation de capital du 16 février 2011 décidée sous le capital autorisé;
2. Constatation de la deuxième augmentation de capital du 16 février 2011 décidée sous le capital autorisé;
3. Constatation de l'augmentation de capital du 25 février 2011 décidée sous le capital autorisé;
4. Constatation de l'augmentation de capital du 28 février 2011 décidée sous le capital autorisé;
5. Constatation de l'augmentation de capital du 4 mars 2011 décidée sous le capital autorisé;
6. Constatation de l'augmentation de capital du 8 mars 2011 décidée sous le capital autorisé;
7. Constatation de l'augmentation de capital du 11 mars 2011 décidée sous le capital autorisé;
8. Constatation de l'augmentation de capital du 16 mars 2011 décidée sous le capital autorisé;
9. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 57.063.125 pour le faire passer à un montant de EUR 56.463.375 par le biais de l'annulation de 44 parts sociales de classe V-2, 29 parts sociales de classe I-3, 2.200 parts sociales de classe Q-3, 396 parts sociales de classe U-3, 1.281 parts sociales de classe JJ-3, 757 parts sociales de classe C-4 et 91 parts sociales de classe F-4;
10. Modification de l'article 6 des statuts de la Société; et
11. Rectification de la dixième résolution prise à l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société tenue en date du 11 février 2011 devant Maître Martine Schaeffer.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une première résolution du 16 février 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 875 (huit cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 55.867.125 (cinquante-cinq millions huit cent soixante-sept mille cent vingt-cinq euros), représenté par 446,937 (quatre cent quarante-six mille neuf cent trente-sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes, à un montant de EUR 55.868.000 (cinquante-cinq millions huit cent soixante-huit mille euros), représenté par 446.944 (quatre cent quarante-six mille neuf cent quarante-quatre) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes;

b. d'émettre 7 (sept) nouvelles parts sociales de classe A-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros); et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 80,86 (quatre-vingt euros et quatre-vingt-six cents).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission a été effectué le 16 février 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 55.868.000 (cinquante-cinq millions huit cent soixante-huit mille euros) au 16 février 2011.

Deuxième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une deuxième résolution du 16 février 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 20.000 (vingt mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 55.868.000 (cinquante-cinq millions huit cent soixante-huit mille euros), représenté par 446.944 (quatre cent quarante-six mille neuf cent quarante-quatre) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes, à un montant de EUR 55.888.000 (cinquante-cinq millions huit cent quatre-vingt-huit mille euros), représenté par 447.104 (quatre-cent quarante-sept mille cent quatre) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes; et

b. d'émettre 160 (cent soixante) nouvelles parts sociales de classe KK-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe KK-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe KK-3.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de Classe KK-3 a été effectué le 16 février 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 55.888.000 (cinquante-cinq millions huit cent quatre-vingt-huit mille euros) au 16 février 2011.

Troisième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 25 février 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 269.000 (deux cent soixante-neuf mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 55.888.000 (cinquante-cinq millions huit cent quatre-vingt-huit mille euros), représenté par 447.104 (quatre-cent quarante-sept mille cent quatre) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes, à un montant de EUR 56.157.000 (cinquante-six millions cent cinquante-sept mille euros), représenté par 449.256 (quatre cent quarante-neuf mille deux cent cinquante-six) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes; et

b. d'émettre 2.152 (deux mille cent cinquante-deux) nouvelles parts sociales de classe H-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe H-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe H-3.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe H-3 a été effectué le 25 février 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 56.157.000 (cinquante-six millions cent cinquante-sept mille euros) au 25 février 2011.

Quatrième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 28 février 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 500 (cinq cents euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 56.157.000 (cinquante-six millions cent cinquante-sept mille euros), représenté par 449.256 (quatre cent quarante-neuf mille deux cent cinquante-six) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes, à un montant de EUR 56.157.500 (cinquante-six millions cent cinquante-sept mille cinq cents euros), représenté par 449.260 (quatre cent quarante-neuf mille deux cent soixante) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes;

b. d'émettre 4 (quatre) nouvelles parts sociales de classe H-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe H-2), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros); et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 5,51 (cinq euros cinquante et un cents).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe H-2 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe H-2 et de la prime d'émission a été effectué le 28 février 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 56.157.500 (cinquante-six millions cent cinquante-sept mille cinq cents euros) au 28 février 2011.

Cinquième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 4 mars 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 700.000 (sept cent mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 56.157.500 (cinquante-six millions cent cinquante-sept mille cinq cents euros), représenté par 449.260 (quatre cent quarante-neuf mille deux cent soixante) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes, à un montant de EUR 56.857.500 (cinquante-six millions huit cent cinquante-sept mille cinq cents euros), représenté par 454.860 (quatre cent cinquante-quatre mille huit cent soixante) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes; et

b. d'émettre 5.600 (cinq mille six cents) nouvelles parts sociales de classe B-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe B-4), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe B-4.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-4 a été effectué le 4 mars 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 56.857.500 (cinquante-six millions huit cent cinquante-sept mille cinq cents euros) au 4 mars 2011.

Sixième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 8 mars 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 1.000 (mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 56.857.500 (cinquante-six millions huit cent cinquante-sept mille cinq cents euros), représenté par 454.860 (quatre cent cinquante-quatre mille huit cent soixante) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes, à un montant de EUR 56.858.500 (cinquante-six millions huit cent cinquante-huit mille cinq cents euros), représenté par 454.868 (quatre cent cinquante-quatre mille huit cent soixante-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes;

b. d'émettre 8 (huit) nouvelles parts sociales de classe H-5 (les Nouvelles Parts Sociales de classe H-5), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros); et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 105,65 (cent cinq euros et soixante-cinq cents).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe H-5 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe H-5 et de la prime d'émission a été effectué le 8 mars 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 56.858.500 (cinquante-six millions huit cent cinquante-huit mille cinq cents euros) au 8 mars 2011.

Septième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 11 mars 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 164.375 (cent soixante-quatre mille trois cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 56.858.500 (cinquante-six millions huit cent cinquante-huit mille cinq cents euros), représenté par 454.868 (quatre cent cinquante-quatre mille huit cent soixante-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes, à un montant de EUR 57.022.875 (cinquante-sept millions vingt-deux mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 456.183 (quatre cent cinquante-six mille cent quatre-vingt-trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes;

b. d'émettre 1.315 (mille trois cent quinze) nouvelles parts sociales de classe U-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe U-2), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros); et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 64,37 (soixante-quatre euros et trente-sept cents).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe U-2 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe U-2 et de la prime d'émission a été effectué le 11 mars 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 57.022.875 (cinquante-sept millions vingt-deux mille huit cent soixante-quinze euros) au 11 mars 2011.

Huitième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 16 mars 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 40.250 (quarante mille deux cent cinquante euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 57.022.875 (cinquante-sept millions vingt-deux mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 456.183 (quatre cent cinquante-six mille cent quatre-vingt-trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes, à un montant de EUR 57.063.125 (cinquante-sept millions soixante-trois mille cent vingt-cinq euros), représenté par 456.505 (quatre cent cinquante-six mille cinq cent cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes;

b. d'émettre 322 (trois cent vingt-deux) nouvelles parts sociales de classe T-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe T-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros); et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 55,63 (cinquante-cinq euros et soixante-trois cents).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe T-3 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe T-3 et de la prime d'émission a été effectué le 16 mars 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 57.063.125 (cinquante-sept millions soixante-trois mille cent vingt-cinq euros) au 16 mars 2011.

Neuvième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 599.750 (cinquante quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent cinquante euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 57.063.125 (cinquante-sept millions soixante-trois mille cent vingt-cinq euros), représenté par 456.505 (quatre cent cinquante-six mille cinq cent cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes, à un montant de EUR 56.463.375 (cinquante-six millions quatre cent soixante-trois mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 451.707 (quatre cent cinquante et un mille sept cent sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes, par:

a. l'annulation de 44 (quarante-quatre) parts sociales ordinaires de classe V-2, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., et le remboursement à Lone Star Global Holdings, Ltd. d'un montant de EUR 5.500 (cinq mille cinq cents euros);

b. l'annulation de 29 (vingt-neuf) parts sociales ordinaires de classe I-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., et le remboursement à Lone Star Global Holdings, Ltd. d'un montant de EUR 3.625 (trois mille six cent vingt-cinq euros);

c. l'annulation de 2.200 (deux mille deux cents) parts sociales ordinaires de classe Q-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., et le remboursement à Lone Star Global Holdings, Ltd. d'un montant de EUR 275.000 (deux cent soixante-quinze mille euros);

d. l'annulation de 396 (trois cent quatre-vingt seize) parts sociales ordinaires de classe U-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., et le remboursement à Lone Star Global Holdings, Ltd. d'un montant de EUR 49.500 (quarante-neuf mille cinq cents euros);

e. l'annulation de 1.281 (mille deux cent quatre-vingt-une) parts sociales ordinaires de classe JJ-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., et le remboursement à Lone Star Global Holdings, Ltd. d'un montant de EUR 160.125 (cent soixante mille cent vingt-cinq euros); et

f. l'annulation de 757 (sept cent cinquante-sept) parts sociales ordinaires de classe C-4, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., et le remboursement à Lone Star Global Holdings, Ltd. d'un montant de EUR 94.625 (quatre-vingt-quatorze mille six cent vingt-cinq euros); et

g. l'annulation de 91 (quatre-vingt-onze) parts sociales ordinaires de classe F-4, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., et le remboursement à Lone Star Global Holdings, Ltd. d'un montant de EUR 11.375 (onze mille trois cent soixante-quinze euros);

Dixième résolution

A la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 56.463.375 (cinquante-six millions quatre cent soixante-trois mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 451.707 (quatre cent cinquante et un mille sept cent sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 6.235 parts sociales de classe A;
2. 610 parts sociales de classe B;
3. 5.571 parts sociales de classe C-1;
4. 1.615 parts sociales de classe D-1;
5. 1.343 parts sociales de classe E-1;
6. 380 parts sociales de classe F-1;
7. 1.606 parts sociales de classe G-1;
8. 284 parts sociales de classe H-1;
9. 690 parts sociales de classe I-1;
10. 545 parts sociales de classe J-1;
11. 505 parts sociales de classe K-1;
12. 9.985 parts sociales de classe A-2;
13. 1.271 parts sociales de classe B-2;
14. 6.606 parts sociales de classe C-2;

15. 3.508 parts sociales de classe E-2;
16. 53.112 parts sociales de classe H-2;
17. 3.417 parts sociales de classe J-2;
18. 2.195 parts sociales de classe K-2;
19. 692 parts sociales de classe L-2;
20. 16.084 parts sociales de classe M-2;
21. 440 parts sociales de classe N-2;
22. 2.366 parts sociales de classe P-2;
23. 1.633 parts sociales de classe Q-2;
24. 935 parts sociales de classe R-2;
25. 437 parts sociales de classe S-2;
26. 400 parts sociales de classe T-2;
27. 11.123 parts sociales de classe U-2;
28. 12.505 parts sociales de classe V-2;
29. 3.584 parts sociales de classe W-2;
30. 5.442 parts sociales de classe X-2;
31. 1.734 parts sociales de classe Y-2;
32. 431 parts sociales de classe Z-2;
33. 509 parts sociales de classe AA-2;
34. 1 part sociale de classe BB-2;
35. 358 parts sociales de classe CC-2;
36. 56 parts sociales de classe DD-2;
37. 1.310 parts sociales de classe EE-2;
38. 12 parts sociales de classe FF-2;
39. 123 parts sociales de classe GG-2;
40. 1.050 parts sociales de classe A-3;
41. 7.924 parts sociales de classe D-3;
42. 3.609 parts sociales de classe E-3;
43. 7.581 parts sociales de classe F-3;
44. 12.535 parts sociales de classe H-3;
45. 11.528 parts sociales de classe I-3;
46. 738 parts sociales de classe K-3;
47. 162 parts sociales de classe L-3;
48. 8.875 parts sociales de classe M-3;
49. 216 parts sociales de classe N-3;
50. 2.731 parts sociales de classe O-3;
51. 47.852 parts sociales de classe Q-3;
52. 100 parts sociales de classe R-3;
53. 10.761 parts sociales de classe T-3;
54. 11.999 parts sociales de classe U-3;
55. 5.695 parts sociales de classe V-3;
56. 502 parts sociales de classe W-3;
57. 5.463 parts sociales de classe X-3;
58. 440 parts sociales de classe Y-3;
59. 416 parts sociales de classe AA-3;
60. 38 parts sociales de classe BB-3;
61. 9.330 parts sociales de classe CC-3;
62. 221 parts sociales de classe DD-3;
63. 50 parts sociales de classe EE-3;
64. 13 parts sociales de classe FF-3;
65. 17.871 parts sociales de classe GG-3;
66. 23.559 parts sociales de classe HH-3;
67. 378 parts sociales de classe II-3;

68. 11.871 parts sociales de classe JJ-3;
69. 161 part sociale de classe KK-3;
70. 1.200 parts sociales de classe LL-3;
71. 23.260 parts sociales de classe A-4;
72. 19.201 parts sociales de classe B-4;
73. 9.608 parts sociales de classe C-4;
74. 7.690 parts sociales de classe D-4;
75. 1.317 parts sociales de classe E-4;
76. 3.699 parts sociales de classe F-4;
77. 4.377 parts sociales de classe A-5;
78. 1.766 parts sociales de classe B-5;
79. 2.457 parts sociales de classe C-5;
80. 2.992 parts sociales de classe D-5;
81. 5 parts sociales de classe E-5;
82. 2 parts sociales de classe F-5;
83. 450 parts sociales de classe G-5; et
84. 10.361 parts sociales de classe H-5."

Onzième résolution

Les Associés constatent que la dixième résolution prise à l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue en date du 11 février 2011 devant Maître Martine Schaeffer, portant le numéro 272 de son répertoire, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et enregistrée auprès de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines de Luxembourg, le 15 février 2011, sous la relation LAC/2011/7608 et déposée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 21 février 2011 L110030611, a erronément indiqué qu'un montant de EUR 19.875 (dix-neuf mille huit cent soixante-quinze euros) de la réduction de capital serait utilisé pour absorber les pertes de la Société, alors que ce montant était destiné à être remboursé à l'associé Lone Star Global Holdings, Ltd. par voie de compensation avec une créance de la Société envers Lone Star Global Holdings, Ltd..

En conséquence la dixième résolution du susdit acte du 11 février 2011 doit se lire come suit:

"Dixième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 133.750 (cent trente-trois mille sept cent cinquante euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 56.455.875 (cinquante-six millions quatre cent cinquante-cinq mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 451.647 (quatre cent cinquante et un mille six cent quarante-sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, à un montant de EUR 56.322.125 (cinquante-six millions trois cent vingt-deux mille cent vingt-cinq euros) représenté par 450.577 (quatre cent cinquante mille cinq cent soixante-dix-sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 86 (quatre-vingt-six) classes, par l'annulation de toutes les 1.070 (mille soixante-dix) parts sociales ordinaires de classe B-3 restantes, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., (ii) d'annuler la classe de parts sociales ordinaires B-3, (iii) de réduire le compte de prime d'émission par un montant de EUR 56,63 (cinquante-six euros et soixante-trois cents), et (iv) d'utiliser la somme de la réduction de capital et de la réduction du compte de prime d'émission susmentionnées pour rembourser ce montant à Lone Star Global Holdings, Ltd. (a) par paiement d'un montant de EUR 113.931,63 (cent treize mille neuf cent trente et un euros et soixante-trois cents) et (b) par compensation avec une créance de EUR 19.875 (dix-neuf mille huit cent soixante-quinze euros) de la Société à l'encontre de Lone Star Global Holdings, Ltd.."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Berna et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 mars 2011. LAC/2011/13435. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2011.

Référence de publication: 2011046649/790.

(110052546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2011.

Durness Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 149.893.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour: DURNESS PRIVATE S.A. SPF

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Lionel ARGENCE-LAFON

Référence de publication: 2011063285/15.

(110070769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

E-village S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1278 Luxembourg, 5, rue Tony Bourg.

R.C.S. Luxembourg B 88.210.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06.05.2011.

Daniel MACHADO.

Référence de publication: 2011063298/10.

(110070543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

EM Whole Loan SA, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 128.897.

Le bilan de la Société au 31 Décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour EM WHOLE LOAN S.A.

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

Jérémy Colombé / -

Référence de publication: 2011063299/13.

(110070573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

Emelha S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R.C.S. Luxembourg B 83.214.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 mai 2011.

Pour la société

Raymonde Gokke

Le domiciliataire

Référence de publication: 2011063300/13.

(110070943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

Gekko Invest S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 17, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 67.008.

Les comptes annuels au 5/05/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011063203/10.

(110069713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

ENB Lux 2 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 130.083.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Cédric Pedoni

Gérant

Référence de publication: 2011063302/11.

(110070326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

Eurofund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 58.019.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 06 mai 2011.

Signatures.

Référence de publication: 2011063304/10.

(110070915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

Exane Funds 1, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 117.281.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 09 mai 2011.

Signatures.

Référence de publication: 2011063305/10.

(110070922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

Finwit S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R.C.S. Luxembourg B 31.231.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 mai 2011.

Pour la société

Raymonde Gokke

Le domiciliataire

Référence de publication: 2011063309/13.

(110070950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

Exane Funds 2, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.
R.C.S. Luxembourg B 114.732.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 09 mai 2011. Signatures.

Référence de publication: 2011063306/10.

(110070918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

Finance Agricole S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 114.763.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2011063308/10.

(110070783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

Gero Investments Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 115.006.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Halsey Sàrl
Représentée par Christophe Gammal
Gérant

Référence de publication: 2011063310/12.

(110070377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

Gracechurch Street S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 124.057.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2011063311/10.

(110070740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

Amas Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 52.605.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eleven, on the twentieth day of April.
Before Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

HINDUJA BANK (SWITZERLAND) LTD, a public limited liability company governed by the laws of Switzerland, having its registered office in Place de la Fusterie 3bis, CH-1211 Genève 1, (the "Principal")
here represented by Mrs. Nadine GLOESENER, employee, residing professionally in Luxembourg, (the "Proxy")
by virtue of a proxy under private seal given on April 13th 2011,

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The Principal, represented as foresaid, declared and requested the notary to act the following:

I. AMAS FUND (the "Company"), a société d'investissement à capital variable having its registered office at L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B number 52.605, has been incorporated by deed of Me Frank BADEN, residing in Luxembourg on October 26th 1995, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 612 of December 1st 1995 and amended for the last time by deed of Me Henri HELLINCKX, notary then residing in Mersch, on December 30th 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 297 of February 9th 2006;

II. The subscribed capital of the Company is presently fixed at USD 6,291.41;

III. The Principal declares that he has full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company;

IV. The Principal has acquired all shares of the Company referred to above and, as the sole shareholder, makes an explicit declaration to proceed with the dissolution of the Company;

V. The Principal declares that all the liabilities of the Company have been paid and that he has received or will receive all assets of the Company and acknowledges that the Principal will be liable for all outstanding liabilities (if any) of the Company after its dissolution;

VI. The Principal gives discharge to all directors and to the auditor of the Company in respect of their mandate up to this date;

VII. The shareholder's register and all the shares of the Company shall be cancelled; and

VIII. The corporate books and accounts of the Company will be kept for a period of five years at L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

Although no confusion of patrimony can be made, neither the assets of the dissolved company nor the reimbursement to the shareholders can be done, before a period of thirty days (article 69 (2) of the law on commercial companies) to be counted from the day of publication of the present deed, and only if no creditor of the Company currently dissolved and liquidated has demanded the creation of security.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

After the document had been read, the aforementioned Proxy signed the present original deed together with the undersigned notary.

Suit la traduction du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt avril.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

HINDUJA BANK (SWITZERLAND) LTD, une société anonyme gouvernée par les lois de la Suisse, ayant son siège social à Place de la Fusterie 3bis, CH-1211 Genève 1, (le "Mandant")

ici représentée par Madame Nadine GLOESENER, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, (le "Mandataire")

en vertu d'une procuration sous seing privé qui lui a été délivrée le 13 avril 2011,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

Le Mandant, représenté comme ci-avant, a déclaré et a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. AMAS FUND (la "Société"), une société d'investissement à capital variable ayant son siège social au L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, Section B sous le numéro 52.605 a été constituée suivant acte reçu par Me Frank BADEN, notaire résidant à Luxembourg en date du 26 octobre 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 612 du 1^{er} décembre 1995 et modifié pour la dernière fois suivant acte reçu par Me Henri HELLINCKX, alors notaire résidant à Mersch en date du 30 décembre 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 297 du 9 février 2006;

II. Le capital social émis de la Société est actuellement de USD 6.291,41;

III. Le Mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

IV. Le Mandant est devenu propriétaire de l'ensemble des actions de la Société et, en tant qu'actionnaire unique, déclare expressément procéder à la dissolution de la Société;

V. Le Mandant déclare que l'ensemble des dettes de la Société ont été réglées et qu'il a reçu ou recevra tous les actifs de la Société, et reconnaît qu'il sera tenu de l'ensemble des obligations existantes (le cas échéant) de la Société après sa dissolution;

VI. Décharge pleine et entière est accordée par le Mandant aux administrateurs et au réviseur de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour;

VII. Il sera procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la Société;

VIII. Les livres et comptes de la Société seront conservés pendant cinq ans au L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

Toutefois, bien qu'aucune confusion de patrimoine ne peut être faite, ni les avoirs de la société dissoute d'une part ni le remboursement aux actionnaires d'autre part, ne pourra se faire avant le délai de trente jours (article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales) à compter de la publication et sous réserve qu'aucun créancier de la Société présentement dissoute et liquidée n'aura exigé la constitution de sûretés.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

A la demande du comparant, le notaire, qui comprend et parle l'anglais, a établi le présent acte en anglais et sur décision du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Et après lecture, la Mandataire prémentionnée a signé ensemble avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: N. GLOESENER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 avril 2011 Relation: LAC/2011/18589. Reçu 75,- € (soixante-quinze Euros).

Le Receveur pp. (signé): Carole FRISING.

POUR COPIE CONFORME, délivrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 27 avril 2011.

Référence de publication: 2011057028/89.

(110064634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2011.

Gesellschaft zur Universitären Forschung (G.U.F.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 51.578.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011063313/10.

(110070275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

Horizon French Property Partnership I S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 115.976.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 mai 2011.

Gérald Welvaert

Gérant B

Référence de publication: 2011063314/13.

(110070885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

Hogalux Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 27, rue du Fort Neipperg.

R.C.S. Luxembourg B 8.242.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 mai 2011.

WEBER Romain

Gérant

Référence de publication: 2011063315/12.

(110070820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

House Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 73.703.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011063317/10.

(110070921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

DuPont Properties (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, rue Général Patton.

R.C.S. Luxembourg B 160.105.

—
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the thirty-first day of March,

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

DuPont Operations, Inc., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209, Orange Street, City of Wilmington, County of New Castle, 19801 State of Delaware, United States of America, acting through its Luxembourg Branch "DuPont Operations, Inc. (Luxembourg) branch" with address at rue Général Patton, L-2984 Contern (the "Branch")

Represented by Mr Paul Steffes, residing in Hassel, in his capacity as permanent representative of the Branch

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the above notary to draw up the articles of incorporation of a limited liability company ("société à responsabilité limitée") which is herewith established as follows:

Art. 1. There is established by the appearing party a limited liability company ("société à responsabilité limitée") governed by the law of August 10th, 1915, on commercial companies, as amended, by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation.

The Company has initially a single shareholder, owner of all the shares; the Company may at any time have several shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

Art. 2. The object of the Company is the acquisition, holding, management and disposal of participations and interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, enterprises or investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, certificates of deposits and any other securities or financial instruments of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The Company may lend funds including without limitation resulting from any borrowings of the Company or from the issue of any equity or debt securities of any kind, to its subsidiaries, affiliated companies or any other company or entity as it deems fit.

The Company may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise and may invest in any way and in any type of assets. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad. The Company may generally carry out any industrial, commercial, financial personal or real estate property transactions which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds, notes and debentures or any kind of debt or equity securities.

The Company may give guarantees and grant securities to any third party for its own obligations and undertakings as well as for the obligations of any company or other enterprise in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity as it deems fit and generally for its own benefit or such entities' benefit.

In a general fashion it may grant assistance in any way to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity as it deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. The Company will exist under the denomination of "DuPont Properties (Luxembourg) S.à.r.l."

Art. 4. The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved at any time by decision of the single shareholder or pursuant to a resolution of the general meeting of the shareholders, as the case may be.

Art. 5. The registered office is established in Contern, Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the Grand-Duchy of Luxembourg by decision of the management.

The management may establish subsidiaries and branches where it deems useful, whether in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad.

Art. 6. The capital is set at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500), represented by fifty (50) shares of a par value of two hundred and fifty Euro (€ 250).

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium amount paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. The capital may at any time be amended by decision of the single shareholder or pursuant to a resolution of the general meeting of the shareholders, as the case may be.

Art. 8. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of the shareholders.

If the Company has only one shareholder, the latter exercises all powers which are granted by law and the articles of incorporation to the general meeting of the shareholders.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the articles of incorporation of the Company and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of the shareholders.

The creditors or successors of the single shareholder or of any of the shareholders may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court; they must, for the exercise of their rights, refer to the Company's inventories and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of the shareholders, as the case may be.

Art. 9. Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a single person who shall act as agent on behalf of the Company, whether appointed amongst them or not.

Art. 10.

1. Transfer of shares when the Company is composed of a single shareholder. The single shareholder may transfer freely its shares.

2. Transfer of shares when the Company is composed of several shareholders.

The shares may be transferred freely amongst shareholders.

The shares can be transferred by living persons to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of the shareholders representing at least three quarters of the corporate capital.

Art. 11. The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal.

When the Company is composed of more than one shareholder, the transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

Art. 12. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the single shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

Art. 13. The Company is managed and administered by one or several managers, whether shareholders or not.

Each manager is appointed for a limited or unlimited duration by the single shareholder or by the general meeting of the shareholders.

While appointing the manager(s), the single shareholder or the general meeting of the shareholders sets their number, the duration of their tenure and, as the case may be, the powers and competence of the managers.

The single shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders may decide to remove a manager, with or without cause. Each manager may as well resign. The single shareholder or the shareholders decide upon the compensation of each manager.

Art. 14. Each of the managers individually has the broadest powers to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation, provided that it falls within the object of the Company. Each of the managers has the social signature and is empowered to represent the Company in court either as plaintiff or defendant.

Art. 15. The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a manager, as well as its resignation or removal for any cause does not put the Company into liquidation.

Creditors, heirs and successors of a manager may in no event have seals affixed on the assets and documents of the Company.

Art. 16. No manager commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. It is only liable for the performance of its duties.

Art. 17.

1. When the Company is composed of a single shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of the shareholders.

Articles 194 to 196 and 199 of the law of August 10th, 1915, are not applicable to that situation.

2. If the Company is composed of several shareholders, the decisions of the shareholders are taken in a general meeting or, if there are no more than twentyfive shareholders, by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the management to the shareholders by registered mail.

In this latter case, the associates are under the obligation to cast their written vote and mail it to the Company, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution.

No decision is validly taken, unless it is approved by shareholders representing together half of the corporate capital. All amendments to the present articles of incorporation have to be approved by shareholders representing together three quarters of the corporate capital.

Art. 18. The decisions of the single shareholder or of the general meeting of the shareholders are documented in writing, recorded in a register and kept by the management at the registered office of the Company. The votes of the shareholders and the power-of-attorneys are attached to the minutes.

Art. 19. If the Company has several shareholders, the shareholders may resolve that the operations of the Company shall be supervised by a statutory auditor.

Such statutory auditor need not be a shareholder and shall be elected by the annual general meeting of the shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of the shareholders.

Any statutory auditor in office may be revoked at any time by the shareholders with or without cause.

Art. 20. The financial year begins on the 1st January of each year and ends on 31st December of the same year. The first financial year starts on the present date and ends on 31st December 2011.

Art. 21. Each year, on 31st December, the accounts are closed, the management draws up an inventory of assets and liabilities, the balance-sheet and the profit and loss account, in accordance with the law. The balance-sheet and the profit and loss account are submitted to the single shareholder, or as the case may be, to the general meeting of the shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may peruse the financial documents at the registered office of the Company within a time period of fifteen days preceding the deadline set for the general meeting.

Art. 22. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and other expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5 %) of the net profit is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10 %) of the shares capital.

The balance of the next profit may be distributed to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

Art. 23. Interim dividends may be distributed in accordance with, and in the form and under the conditions set forth by the Law.

Art. 24. At the time of winding up of the Company, for any cause and at any time, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the single shareholder or by the general meeting of the shareholders, as the case may be, who will set the powers and compensation of the liquidator(s).

Art. 25. All matters not provided for by the present articles are determined in accordance with applicable laws.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for by Article 183 of the law of August 10th, 1915, on commercial companies, as amended, have been observed.

Subscription and Payment

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed for all the fifty (50) shares of the Company and paid them up in full together with a share premium amounting to twenty five thousand Euro (€ 25,000) by payment in cash.

Evidence of the payment in cash has been given to the undersigned notary.

Extraordinary general meeting

The single shareholder has taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the company is fixed at rue Général Patton, L-2984 Contern, Luxembourg.

2. The number of managers is set at three (3):

- Mr Arsène Schiltz, private employee, born on 8 January 1955 in Belvaux (Luxembourg), residing at 12, Ceinture des Rosiers, L-1446 Luxembourg,

- Mrs Agnès Ermel, private employee, born on 23 August 1965, in Bad Homburg (Germany), residing at 24, um Goldbierchen, L-5720 Alzingen,

- Mr Paul Steffes, private employee, born on 8 January 1964 in Luxembourg (Luxembourg) residing at 25, rue Weiler-la-Tour, L-5760 Hassel,

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately thousand six hundred euros.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le trente et un mars,

Pardevant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

DuPont Operations, Inc., une société constituée selon les lois de l'État du Delaware, ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, City of Wilmington, County of New Castle, 19801, Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, agissant par le biais de sa succursale luxembourgeoise «Dupont Operations, Inc. (Luxembourg) branch» établie rue Général Patton, L-2984 Contern (la «Succursale»)

représentée par M. Paul Steffes, résidant à Hassel, en sa capacité de représentant permanent de la Succursale.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il va constituer par les présentes:

Art. 1^{er}. Il est formé par le comparant une société à responsabilité limitée, régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts.

La société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales; elle peut, à toute époque, comporter plusieurs associés, par suite, notamment, de cession ou transmission desdites parts ou de création de parts nouvelles.

Art. 2. L'objet de la Société est l'acquisition, la détention, la gérance et la disposition de participations et d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toutes autres entités, entreprises ou investissements, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que la cession par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes, certificats de dépôt et autres valeurs mobilières ou instruments financiers de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut prêter des fonds, y compris sans limitation ceux résultant de tous emprunts de la Société ou de l'émission de tout titres de toute sorte, à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée.

La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise et peut investir de quelque manière que ce soit dans tous types d'avoirs. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger. D'une manière générale la société pourra effectuer toute opération industrielle, commerciale ou financière, mobilière ou immobilière qu'elle jugera être utile à l'accomplissement et au développement de son objet social.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations, de notes et de certificats de créance ou toute sorte de valeur mobilière.

La Société peut donner des garanties et accorder des sûretés à tout tiers pour ses propres obligations et engagements ainsi que pour les obligations de toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée et généralement pour son propre bénéfice ou pour le bénéfice de cette entité.

D'une manière générale elle peut prêter assistance à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre société ou entreprise que la Société juge appropriée, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 3. La Société prend la dénomination sociale de "DuPont Properties (Luxembourg) S.à.r.l."

Art. 4. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 5. Le siège social est établi à Contern, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de la gérance.

La gérance pourra établir des filiales et des succursales au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, où la gérance le jugera utile.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cent Euro (Euro 12.500), représenté par cinquante (50) parts sociales d'une valeur de deux cent cinquante Euro (Euro 250) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées par une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affectée à la réserve légale.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant décision de l'associé unique ou résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 8. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés.

Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Les créanciers ou ayants-droit de l'associé unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la Société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des actifs sociaux; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas.

Art. 9. Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Art. 10.

1. Cession en cas d'associé unique. Les cessions de parts sociales sont libres.

2. Cession en cas de pluralité d'associés.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts du capital social.

Art. 11. La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

Lorsque la Société comporte plus d'un associé, les cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Art. 12. L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 13. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés.

Le ou les gérants sont nommés avec ou sans limitation de durée par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés.

Lors de la nomination du ou des gérants, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, le cas échéant, les pouvoirs et attributions des différents gérants.

L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale pourra décider la révocation du gérant, sans qu'il soit nécessaire d'en indiquer les motifs. Chaque gérant peut pareillement se démettre de ses fonctions. L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération du gérant.

Art. 14. Chacun des gérants pris individuellement a les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations, à condition qu'elles rentrent dans l'objet de la Société. Chacun des gérants a la signature sociale et le pouvoir de représenter la Société en justice soit en demandant soit en défendant.

Art. 15. Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture du gérant ou tout événement similaire affectant le gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Les créanciers, héritiers et ayants-cause du gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la Société.

Art. 16. Aucun gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 17.

1. Lorsque la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à la collectivité des associés.

Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

2. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives sont prises lors d'une assemblée générale ou, s'il y a moins de vingt-cinq associés, par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par la gérance aux associés par lettre recommandée.

Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

Aucune décision n'est valablement prise si elle n'est pas approuvée par des associés représentant ensemble la moitié du capital social. Toute modification des présents statuts doit être approuvée par des associés représentant ensemble les trois quarts du capital social.

Art. 18. Les décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés seront établies par écrit et consignées dans un registre tenu par la gérance au siège social.

Les pièces constatant les votes des associés ainsi que les procurations leur seront annexées.

Art. 19. En cas de pluralité d'associés, les associés peuvent décider que les opérations de la Société soient surveillées par un commissaire aux comptes.

Le commissaire aux comptes n'a pas besoin d'être associé et est élu par l'assemblée générale annuelle des associés pour une période se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle des associés.

Le commissaire aux comptes en place peut être révoqué par les associés à tout moment avec ou sans motif.

Art. 20. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2011.

Art. 21. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire des biens et des dettes et établit le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la loi.

Le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'associé unique ou, suivant le cas, à la collectivité des associés pour approbation.

Tout associé, ainsi que son mandataire, peut prendre au siège social communication de l'inventaire et des comptes annuels, au cours d'une période de quinze jours précédant la date de l'assemblée générale.

Art. 22. L'excédent favorable du compte de résultats, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur ce bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

Art. 23. Des dividendes intérimaires pourront être distribués en conformité avec, et dans la forme et les conditions prescrites par la Loi.

Art. 24. Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront les pouvoirs et l'émolument du ou des liquidateurs.

Art. 25. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts l'associé unique ou les associés, selon le cas, se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été remplies.

Souscription et Paiement

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante, celle-ci a souscrit et intégralement libéré cinquante (50) parts sociales de la Société, ensemble avec une prime d'émission d'un montant de vingt cinq mille Euros (€25,000) par paiement en espèces.

Preuve du paiement en espèces a été donnée au notaire instrumentant.

Assemblée générale extraordinaire

L'associé unique, a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social est fixé rue Général Patton, L-2984 Contern, Luxembourg.
2. Le nombre des gérants est fixé à trois (3):

M. Arsène Schiltz, employé privé, né le 8 janvier 1955 à Belvaux, résidant à 12, Ceinture des Rosiers, L-1446 Luxembourg,

Mme Agnès Ermel, employée privée, née le 23 août 1965 à Bad Homburg (Allemagne), résidant à 21, um Goldbierchen, L-5720 Alzingen,

M. Paul Steffes, employé privé, né le 8 mars 1964 à Luxembourg, résidant à 25, rue Weiler-la-Tour, L-5760 Hassel,

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre sceau en date qu'en tête.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué à environ mille six cents euros.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Signé: P. STEFFES, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C le 01 avril 2011. Relation: LAC/2011/15363. Reçu soixante-quinze Euros (75,-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 6 avril 2011.

Référence de publication: 2011050261/348.

(110056245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2011.

IDF Holdings Property S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 447.760,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 90.702.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2011.
IDF Holdings Property S.à.r.l.
Représentée par M. Julien François
Gérant

Référence de publication: 2011063319/14.

(110070741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

Immobilière et Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 37.936.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011063321/10.

(110070911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

Immobilière et Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 37.936.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011063322/10.

(110070914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

Incomm International Trade G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 49.612.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement n°571/11 rendu en date du 7 avril 2011, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, VI^{ème} Chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de la liquidation n°5777/08 de la société à responsabilité limitée INCOMM INTERNATIONAL TRADE G.m.b.H., dont le siège social à L-1724 Luxembourg, 9b, boulevard Prince Henri, a été dénoncé en date du 1^{er} février 2000, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 49.612.

Ce même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Maître Julien BOECKLER
Le Liquidateur

Référence de publication: 2011063323/18.

(110070893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

ING (L) Dynamic, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 52.519.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2011.

ING Investment Management Luxembourg SA

Par délégation

Signatures

Référence de publication: 2011063324/13.

(110070886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

ING Car Lease Luxembourg S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 40.471.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2011.

Ingrid LENTZ.

Référence de publication: 2011063325/10.

(110070461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

E-Carat SA, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 147.332.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 5 mai 2011
(l'«Assemblée»)*

L'Assemblée accepte la démission de James Macdonald en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 5 mai 2011.

L'Assemblée décide de nommer en tant que nouvel administrateur de la Société, avec effet au 5 mai 2011 et ce pour une période de 5 ans. Le mandat du nouvel administrateur sera renouvelé lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016:

- Laurent Bélik, né le 2 septembre 1974 à Ixelles, Belgique avec adresse professionnelle au 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

À Luxembourg, le 6 mai 2011.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2011062780/19.

(110070402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2011.

Elke S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 157.455.

L'an deux mille onze, le douze avril.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach.

ONT COMPARU:

- 1.- Kisaba-Stichting, dont le siège social est établi à Turnhout (Belgique), Graatakker 91 bus 6.
- 2.- Peter Theeuwes-Stichting, dont le siège social est établi à Turnhout (Belgique), Graatakker 91 bus 6.
- 3.- Lemielki-Stichting, dont le siège social est établi à Turnhout (Belgique), Graatakker 91 bus 6.
- 4.- Elvi-Stichting, dont le siège social est établi à Turnhout (Belgique), Graatakker 91 bus 6.

Lesquelles comparantes sont ici représentées par Monsieur Hendrik H.J. KEMMERLING, directeur, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare,

en vertu de quatre procurations sous seing privé lui délivrées en date du 29 mars 2011, respectivement 30 mars 2011, lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée ELKE S.à r.l., avec siège social à L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 157.455 (NIN 2010 2444 486).

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 décembre 2010, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 241 du 5 février 2011.

Que le capital social de la société s'élève à UN MILLION DEUX CENT MILLE EUROS (€ 1.200.000,-), représenté par MILLE DEUX CENTS (1.200) parts sociales de MILLE EUROS (€ 1.000) chacune, attribuées aux associés comme suit:

1.- Kisaba-Stichting, préqualifiée, trois cents parts sociales	300
2.- Peter Theeuwes-Stichting, préqualifiée, trois cents parts sociales	300
3.- Lemielki-Stichting, préqualifiée, trois cents parts sociales	300
4.- Elvi-Stichting, préqualifiée, trois cents parts sociales	300
TOTAL: MILLE DEUX CENTS parts sociales	1.200

Ensuite les comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de Mamer à Luxembourg et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (alinéa 1^{er})**. Le siège social est établi à Luxembourg.»

Deuxième résolution

Les associés décident de fixer la nouvelle adresse de la société à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

Troisième résolution

Les associés décident d'accepter la démission de tous les gérants actuellement en fonction et leur accorde décharge pour l'exécution de leur mandat.

Quatrième résolution

Les associés décident de nommer en tant que gérants de catégorie A de la société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Bernard M.F.C. PEETERS, Avocat, demeurant professionnellement à Havenlaan 86 C / 419, B-1000 Brussel.
- Monsieur Josephus Sijbrandus HESP, management consultant, demeurant à NL-2116 TH Bentveld, Duinrooslaan 4.
- la société Van Lanschot Management S.A., ayant son siège social à L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 38.991, représentée par son représentant permanent Monsieur Joseph O.H. VAN CRUGTEN, directeur de banque, demeurant professionnellement à L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

Cinquième résolution

Les associés décident de nommer en tant que gérants de catégorie B de la société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Claude ZIMMER, licencié en droit, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
- Monsieur Marc THEISEN, avocat, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
- Monsieur Hendrik H.J. KEMMERLING, directeur, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
- la société Luxglobal Management S.à r.l., ayant son siège social à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 159.893, représentée par son représentant permanent Monsieur Hendrik H.J. KEMMERLING, prénommé.

Sixième résolution

Les associés décident que la société sera valablement engagée par les signatures conjointes d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. H. J. KEMMERLING, R. SONNENSCHNEIN, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 13 avril 2011. Relation: ECH/2011/624. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 27 avril 2011.

Référence de publication: 2011057097/71.

(110064741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2011.

Aabar Block S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 155.765.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 10 janvier 2011.

Référence de publication: 2011057784/10.

(110064905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2011.

Babyworld, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 44, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 121.578.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 7 janvier 2011.

Référence de publication: 2011057805/10.

(110064861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2011.

Vorsorge Luxemburg Lebensversicherung S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 56.908.

Auszug aus dem Protokoll über die ordentliche Generalversammlung am 20. April 2011 in Munsbach

Gemäß der Tagesordnung haben die Gesellschafter einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Sechster Beschluss

Die Generalversammlung wählt Herrn Dr. Siegfried Nobel, geboren am 26.01.1960 in Iserlohn (Deutschland), wohnhaft in D-40223 Düsseldorf, Krahkampweg 104a, einstimmig zum Mitglied des Verwaltungsrates der Vorsorge Luxemburg Lebensversicherung S.A.. Bestelungsdatum: 20.04.2011, Dauer des Mandates: begrenzt, bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2016 stattfinden wird.

Munsbach, den 20. April 2011.

Friedel Hofrichter

Der Vorsitzende dieser Generalversammlung

Référence de publication: 2011062654/17.

(110069508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

DSV Road S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle de Kehlen.

R.C.S. Luxembourg B 33.021.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise par l'assemblée générale ordinaire en date du 28 février 2011

- que la société KPMG Audit S.à.r.l., 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est nommée contrôleur des comptes pour l'année commerciale du 01.01.2011 au 31.12.2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 Avril 2011.

Mr. Finn Schmidt

Directeur

Référence de publication: 2011061007/15.

(110067668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2011.